

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Géographie 1.1			
Code	PEGH1B06SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut () HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH1B06SHA Géographie 1

60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH1B06SHA Géographie 1

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 1			
Code	13_PEGH1B06SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPRESZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Mise à niveau des connaissances nécessaires pour enseigner les aspects géographiques prévus les référentiels :

- Les Socles de compétences - éveil - formation historique et géographique (comprenant la formation à la vie sociale et économique) – éléments relatifs à la formation géographique ;
- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie - éléments relatifs au 2e degré ;
- Référentiel du tronc commun - référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) – éléments relatifs à la formation géographique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, au travers d'outils adéquats, d'identifier et d'analyser une réalité géographique afin d'explicitier l'organisation de l'espace à différentes échelles.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, pour développer l'étude d'objets géographiques, de mobiliser des concepts, des notions et des démarches précises, formulées dans un langage correct.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les répartitions spatiales de référence (population, orographie, hydrographie et bioclimats) aux échelles mondiale et continentale, l'occupation du sol et les contraintes naturelles vis-à-vis des activités humaines :

- La répartition de la population à la surface du globe. Des espaces peuplés et peu peuplés.
- Les caractéristiques de l'occupation du sol et de l'évolution de l'occupation du sol dans les espaces peuplés – Approche comparative.

- Les caractéristiques de l'occupation du sol dans les espaces peu peuplés – Approche comparative.
- Les atouts et les contraintes de l'environnement naturel vis-à-vis des activités humaines - Influence des reliefs, de l'hydrographie et des bioclimats sur les activités humaines comme clé pour comprendre la répartition et la nature des activités humaines.

L'épistémologie de l'enseignement de la géographie pour mieux comprendre les orientations didactiques actuelles.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives. Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne sur un SIG).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critères de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14)

Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes :

- Les Socles de compétences - éveil - formation historique et géographique (comprenant la formation à la vie sociale et économique) – éléments relatifs à la formation géographique ;
- Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie - éléments relatifs au 2e degré ;
- Référentiel du tronc commun - référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES) – éléments relatifs à la formation géographique.

Les programmes relatifs à la formation géographique publié par la FESeC

Diverses ressources postées sur la plateforme en ligne.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports sur le blog du cours prof.scienceshumaines.be

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte:

- sur la maîtrise des savoirs géographiques par un test en ligne
- sur la maîtrise des compétences et des savoir-faire géographiques par la mise en oeuvre d'une analyse géographique en lien avec les sujets à connaître.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévient au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q2/Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen écrit compte pour 70% des points (maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

La répartition des points au Q2 est identique à celle du Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).